

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00491
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22/11/2021

Politique	Renforcer le bien être social	Dossier n°	CM-000964
Commission	Culture - Jeunesse - Vie étudiante - Education et petite enfance - Education populaire		
Direction en charge	Petite Enfance Education Jeunesse		
Objet	Faciliter l'accès des élèves à des activités artistiques, culturelles, sportives, à la citoyenneté, au développement durable - Office Central de Coopération à l'Ecole - Subvention - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **15/11/2021**

Compte rendu affiché le : **23/11/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gaël PERDRIAU, M. Charles DALLARA, Mme Christiane JODAR, M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Paul CORRIERAS, Mme Delphine JUSSELME, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Nicole PEYCELON, Mme Nadia SEMACHE, M. Abdelouahb BAKLI, Mme Laura CINIERI, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, Mme Diarra KANE, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jacques PHROMMALA, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO, M. François BOYER, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Jean DUVERGER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, Mme Christel PFISTER, M. Ali RASFI, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Nicole AUBOURDY (donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD à partir du point 36 de l'ordre du jour), M. Lionel JOUFFRE (donne pouvoir à Mme Anne-Sophie RIOU à partir du point 64 de l'ordre du jour), M. Robert KARULAK (donne pouvoir à M. Charles DALLARA à partir du point 75 de l'ordre du jour)

Absents-Excusés

M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA, M. Georges HALLARY donne pouvoir à M. Denis CHAMBE

Secrétaire de séance

Mme Fanny RIVEY

■ **Rappel et références**

Le bien être social, un des piliers trois de la politique municipale, doit répondre aux exigences légitimes du quotidien des habitants La Ville de Saint-Étienne, en tant que membre du réseau des villes inclusives et durables Unesco, se doit d'offrir un cadre de vie toujours plus apaisé et respectueux de l'environnement. Pour cela la Ville de Saint-Étienne fait en sorte que chaque génération s'épanouisse. Le bien grandir est un impératif. Saint-

Étienne est une ville jeune et pour rester à la hauteur de sa jeunesse la Ville de Saint-Étienne améliore les conditions de vie des enfants et écoliers.

Le Projet Éducatif Local, voté le 7 décembre 2015, constitue le cadre de référence de l'action éducative de la Ville avec ses partenaires. Plusieurs établissements scolaires organisent des projets et des activités pour les élèves de maternelle et d'élémentaire, et sollicitent, à ce titre, le soutien financier de la Ville de Saint-Étienne. L'aide de la Ville permet la découverte des activités artistiques, culturelles et sportives, de favoriser l'éducation à la citoyenneté, au développement durable et l'égalité entre élèves.

■ Motivation et opportunité

La Ville de Saint-Étienne aide les projets des écoles qui répondent aux orientations de son Projet Éducatif Local. Elle cible en priorité les projets qui :

- ont un intérêt local incontestable, permettant la valorisation du territoire et donnant aux enfants la possibilité de connaître leur environnement ;
- encouragent la découverte d'activités artistiques, culturelles et sportives nouvelles, afin de favoriser l'éveil, l'apprentissage, la réussite de tous les enfants ;
- favorisent la sensibilisation et l'éducation à la citoyenneté, au développement durable, pour rendre les enfants acteurs de leur société ;
- ont un objectif de cohérence éducative en proposant des projets pertinents au regard des programmes scolaires.

■ Contenu

La Ville de Saint-Étienne soutient financièrement l'association Office Central de la Coopération à l'École (OCCE).

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention proposée
Office Central de la Coopération à l'École (OCCE)	Aide à la réalisation des projets des écoles dont les projets jardins pédagogiques	40 795,00 €
	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)	2 450,00 €
Total		43 245,00 €

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Étienne

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			43 245,00 €	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				

Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	43 245,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		43 245,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution et le versement d'une subvention d'un montant total de 43 245,00 € à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE),
- approuver l'avenant n°3 à la convention financière approuvée par délibération du 22 mars 2021 à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE), et son annexe relative à la répartition dans les écoles,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cet avenant dont un exemplaire restera joint au dossier ainsi que tous les actes afférents,
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					2021	65	65748
Recettes							

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour

Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Charles DALLARA , M. Frédéric DURAND , Mme Christiane JODAR , M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , M. Paul CORRIERAS , Mme Delphine JUSSELME , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , Mme Nicole PEYCELON , Mme Nadia SEMACHE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Laura CINIERI , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , M. Lionel JOUFFRE , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jacques PHROMMALA , Mme Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY , M. Alain SCHNEIDER , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO , M. François BOYER , M. Germain COLLOMBET , M. Pierrick COURBON , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Jean DUVERGER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , Mme Christel PFISTER , M. Ali RASFI , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme Laetitia VALENTIN

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU